

*Aux membres d'UniNExt*

*Aux diplômés 1967, 1977, 1987, 1997, 2007 qui ne sont pas (encore) membres d'UniNExt*

**Assemblée générale UniNExt du jeudi 1<sup>er</sup> juin 2017**  
**« Café scientifique » du mercredi 26 avril 2017**

---

Cher-e-s membres, Madame, Monsieur,

Notre prochaine Assemblée générale aura lieu **jeudi 1er juin 2017 à 18h45**, à l'**Aula du bâtiment principal de l'Université de Neuchâtel (Avenue du 1<sup>er</sup>-Mars 26)**.

**Vous trouverez en annexe l'ordre du jour de l'Assemblée générale, ainsi que le formulaire d'inscription, qui sera très bientôt aussi sur notre site internet.**

A l'issue de la partie statutaire, nous aurons le plaisir d'entendre le Prof. Dr. Harro von Senger, qui fera un exposé intitulé « *36 stratagèmes : l'art chinois de la ruse* ».

Dès 20h, un **apéritif** offert par UniNExt ainsi qu'un **repas** seront servis au restaurant du Casino, Fbg du Lac 14, à Neuchâtel. Le repas et les boissons pourront être réglés directement sur place.

Comme il est désormais de tradition, nous souhaitons mettre spécialement à **l'honneur les diplômé-e-s célébrant le 10ème, 20ème, 30ème, 40ème ou 50ème anniversaire de leur titre**, peut-être même davantage. Les personnes ayant obtenu leur titre lors d'une année se terminant par un 7 reçoivent ainsi, en annexe de cette invitation, la liste des personnes ayant obtenu leur titre la même année qu'elles. Nous laissons le soin à ces volées de s'organiser et de nous indiquer si elles souhaitent avoir une table réservée. Le comité aura le plaisir de les accueillir autour d'un apéritif pétillant.

D'autre part, nous vous informons que le « Café scientifique » du mercredi 26 avril 2017, sur le thème « **Justice internationale : la leçon des Balkans** » est organisé avec l'appui d'UniNExt. Nous vous encourageons vivement à y participer. Vous trouverez ci-joint un flyer relatif à cette manifestation.

Enfin, comme chaque année, nous vous faisons parvenir un bulletin pour le versement de votre cotisation annuelle de CHF 40.- en vous remerciant par avance de votre versement. Conformément à l'art. 9 des statuts, les nouveaux membres sont exemptés de cotisation pour cinq ans s'ils adhèrent juste après l'obtention d'un Bachelor, et pour trois ans s'ils adhèrent juste après l'obtention d'un Master ou d'un Doctorat. Celles et ceux d'entre vous qui sont concernés par cette disposition peuvent ainsi ignorer le bulletin de versement annexé. Comme vous le savez, vos cotisations permettent notamment de soutenir divers séminaires organisés à l'intention des étudiant-e-s. Ce soutien d'UniNExt aux activités organisées par la Faculté est grandement apprécié. Celles et ceux qui auraient omis de s'acquitter de la cotisation 2016 trouveront également dans cet envoi un feuillet de couleur tenant lieu de rappel et voudront bien ajouter le montant de la cotisation 2016 à leur cotisation 2017.

Si ce n'est déjà fait, prenez le temps de découvrir notre site internet (<http://www.alumnine-droit.ch>). Pensez aussi à actualiser les données vous concernant dans l'annuaire des membres. Si vous préférez que la mise à jour soit faite par nos soins, **nous vous prions de communiquer vos changements d'adresse e-mail au Secrétariat UniNExt** ([viviane.perratone@unine.ch](mailto:viviane.perratone@unine.ch)).

En espérant vous retrouver nombreux à ces prochains rendez-vous, nous vous adressons nos très cordiales salutations.

Au nom du Comité UniNExt

Eliane Chappuis, présidente



#### **Annexes:**

- Ordre du jour de l'Assemblée générale 2017
- Bulletin d'inscription à l'Assemblée générale et au repas
- Procès-verbal de l'Assemblée générale 2016
- Flyer « Café scientifique » du 26 avril 2017
- Bulletin de versement